

Formulaire d'inscription

Nom du propriétaire de l'arbre

Adresse complète

Téléphone

Courriel

Genre et espèce de l'arbre (nom scientifique et/ou nom commun), si connu

Circonférence (le tour) du tronc en centimètres à une hauteur de 1,4 m du sol

Localisation précise de l'arbre (rue, intersection, position sur le terrain)

Expliquer pourquoi votre arbre est remarquable?

Veuillez joindre une photo en format papier ou numérique en format JPEG (maximum 700 Ko).

- J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours disponible sur le site Internet de la Ville, et en accepte les conditions.
- J'accepte que la Ville de Québec et l'AFQM diffusent des photos de mon arbre, sans révéler mon adresse civique.

À gagner

Le jury sélectionnera 18 arbres remarquables dont les propriétaires se verront remettre un ensemble-cadeau d'une valeur de 250\$ au cours d'une cérémonie à l'hôtel de ville de Québec.

Vous avez des questions sur le concours? Laissez un court message ainsi que vos coordonnées dans la boîte vocale destinée aux arbres remarquables: 418 641-6411, poste 7559. On vous appellera dans un délai maximal de cinq jours ouvrables.

J'habite Québec
et je suis fier
de **mon arbre!**

« **LES ARBRES REMARQUABLES
DE MA VILLE** »

CONCOURS

Du **1^{er}** juin
au **3^o** août
2009



Le concours

Servant respectivement à **mettre en valeur et à protéger le patrimoine arboricole de la Ville de Québec**, ce concours vise aussi à démontrer que les arbres apportent de **multiples bienfaits à la qualité de vie urbaine et à l'environnement**.

L'objectif du concours

La Ville de Québec, en collaboration avec l'Association forestière Québec métropolitain, organise ce concours afin de **mettre en valeur les arbres remarquables privés** sur son territoire dans le but de les reconnaître, de promouvoir leur caractère d'exception et de **sensibiliser la population à l'importance de protéger le patrimoine arboricole** de la Ville.



Qu'est-ce qu'un arbre remarquable

L'arbre remarquable est un arbre qui présente des caractéristiques exceptionnelles par rapport à certains critères établis :

Ses dimensions

Un arbre peut être remarquable en raison de sa hauteur, du déploiement de sa cime à ramures, mais surtout en raison de la grosseur de son tronc.

Son âge approximatif

L'âge avancé est un indice de la valeur d'un arbre remarquable, car il est directement relié aux dimensions, aux liens avec des faits historiques et à l'esthétique.

Son esthétique

L'esthétique est souvent jugée à partir de l'impact visuel qu'il a sur le regard des gens. Ce caractère d'exception découle parfois d'une forme insolite ou bizarre, souvent occasionnée par des conditions de survie difficiles ou encore par un âge vénérable.

Sa rareté

Un arbre est rare si on ne trouve que peu de spécimens dans la région. Il peut aussi s'agir d'une espèce menacée, vulnérable ou en voie de l'être.

Sa valeur historique et culturelle

Ce caractère d'exception réfère au lien qu'a un arbre avec un événement, un personnage, un lieu ou une œuvre historique.

Sa localisation

Un endroit inusité ou prestigieux peut rendre un arbre remarquable.

Qui peut participer ?

Les propriétaires d'un terrain à vocation résidentielle situé sur le territoire de la ville de Québec.

Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans. De plus, les participants peuvent soumettre plus d'un arbre au concours en prenant soin de l'inscrire sur un formulaire d'inscription supplémentaire.

Comment participer

Consultez les règlements du concours sur le site Internet www.ville.quebec.qc.ca

Complétez le formulaire ci-joint et envoyez-le dûment rempli à l'adresse suivante :

Concours « [Les arbres remarquables de ma ville](#) »
Ville de Québec
Service de l'environnement
1595, rue Monseigneur-Plessis
Québec (Québec) G1M 1A2

ou

Téléchargez et complétez le formulaire disponible sur le site Internet à l'adresse :
www.ville.quebec.qc.ca
et envoyez-le par courriel à l'adresse suivante :
environnement@ville.quebec.qc.ca